

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1056

présenté par

M. Leclerc, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Lacroute, M. Dassault et M. Pauget

ARTICLE 3

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.